Séminaire MARS

L'impératif de mettre en œuvre une Politique Agricole et Alimentaire Commune (PAAC)



2 mai 2023

1) Des origines de la PAC à la PAC actuelle

A l'origine de la PAC, le Traité de Rome

Traité de Rome

accroître la productivité de l'agriculture

assurer un niveau de vie équitable à la population agricole

stabiliser les marchés

garantir la sécurité des approvisionnements

assurer des prix raisonnables aux consommateurs PAC fondée sur des prix garantis,

Une dépense à guichet ouverts, qui représentait **66% du budget UE** dans les années 80

Préférence communautaire

Un système de protection aux frontières (restitutions/prélèvements)

1) Des origines de la PAC à la PAC actuelle

« redonner un cap à la PAC »

9 Objectifs

Changement de gouvernance : d'une logique de conformité à une logique de résultats



assurer un revenu équitable aux agriculteurs



agir contre le changement climatique



soutenir le renouvellement des générations



accroître la compétitivité



protéger l'environnement



dynamiser les zones rurales



rééquilibrer les pouvoirs dans la chaîne d'approvisionnement



préserver les paysages et la biodiversité

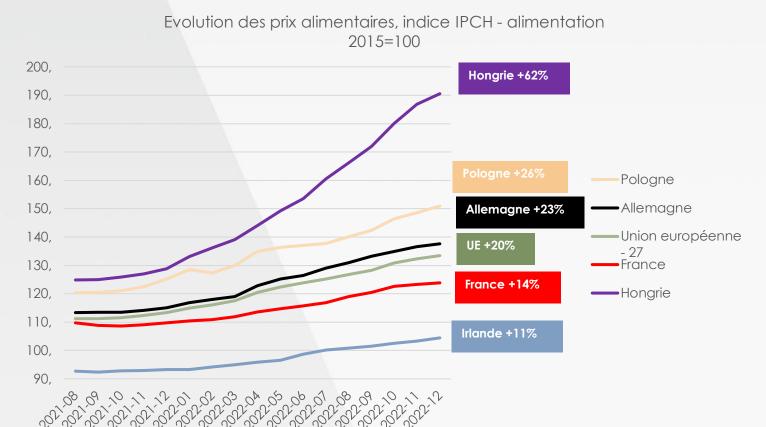


garantir la qualité des denrées alimentaires et la santé

alimentaire

1) Des origines de la PAC à la PAC actuelle

- Une agriculture plus vertueuse, une montée en gamme que les consommateurs ne sont pas capable d'assumer
- le consommateur n'a pas (plus) la capacité de payer le prix de l'alimentation réclamée par le citoyen



Objectifs de l'aide au revenu accordée aux agriculteurs

L'Union européenne (UE) octroie aux agriculteurs une aide au revenu ou des «paiements directs» destinés:

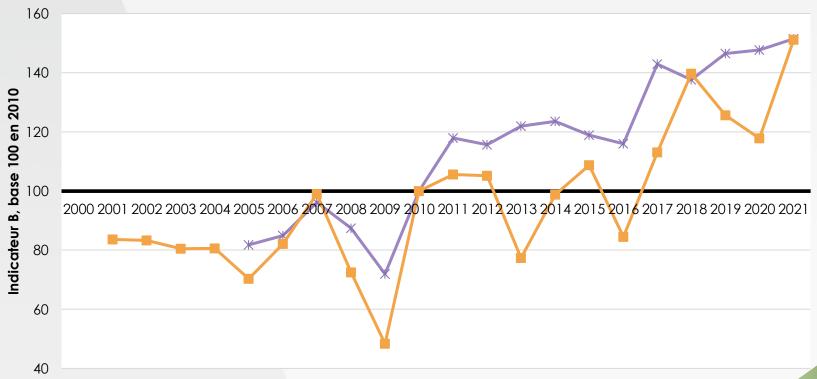
- à servir de filet de sécurité et à rendre l'agriculture plus rentable;
- à garantir la sécurité alimentaire en Europe;
- à les aider à produire des aliments sûrs, sains et à des prix abordables;
- à les rétribuer pour la fourniture de biens publics qui ne sont normalement pas rémunérés par les marchés, tels que la préservation de l'espace naturel et de l'environnement.

Pour Bruxelles, le revenu agricole est en hausse



 Mais les indicateurs de Bruxelles ne reflètent pas la variabilité des revenus

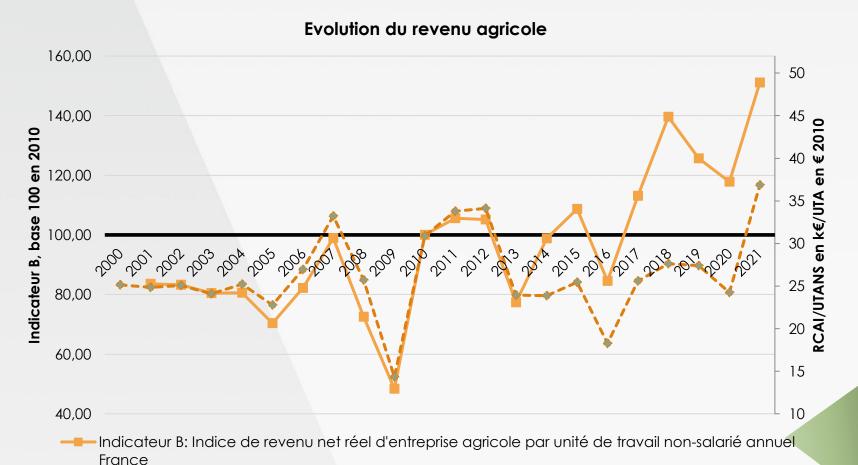




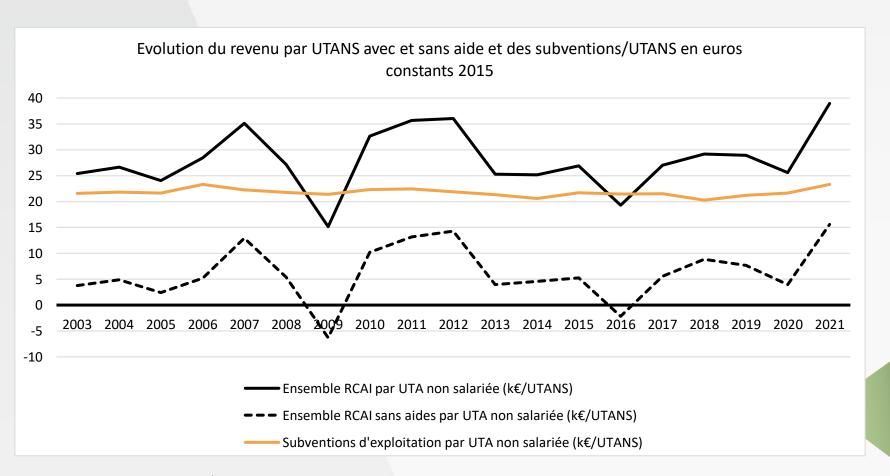
Indicateur B: Indice de revenu net réel d'entreprise agricole par unité de travail non-salarié annuel Union européenne - 27 pays (à partir de 2020)

---Indicateur B: Indice de revenu net réel d'entreprise agricole par unité de travail non-salarié annuel France

 Et ces indicateurs de branche ne reflètent plus la réalité des exploitations



 Des aides par exploitation fixes qui n'évoluent pas en fonction du revenu pour assurer « un revenu minimum »



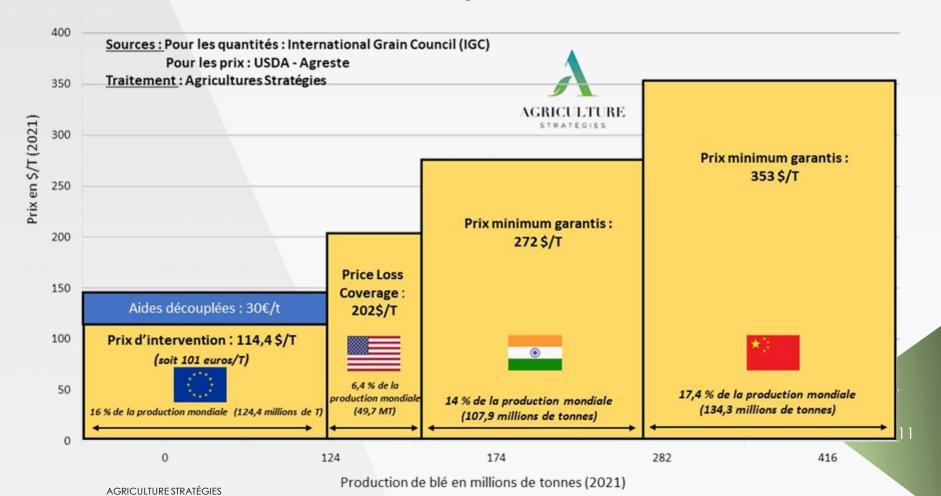
- Alors que la PAC représentait 66 % du budget de l'Union au début des années 80, elle ne comptait que pour 38 % pour la période 2014-2020, et représente 31 % pour la dernière période 2021-2027.
- Le budget de la PAC a été rogné de près de 90 milliards en 20 ans, soit une perte moyenne de 12,5 milliards par an.
- 95 milliards supplémentaires d'ici à 2027 en termes réels en raison de l'inflation

Budget PAC	Engagements	Engagements	Engagements
(Milliards d'euros	2007-2013	2014-2020	2021-2027
constants 2018)	(Réel)	(Réel)	(CFP 17-12-2020)
Total UE 27	425,82	382,8	336,4



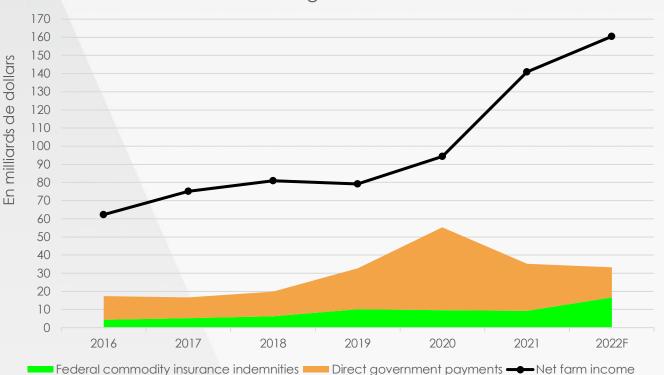
10

 Pendant que dans les autres grands pays producteurs, le soutien agricole se renforce



 En 4 ans, les Etats-Unis auront dépensé près du double des montants budgétisés pour 5 ans en matière d'aides directes.





- « Aujourd'hui, le budget de la Pac 2023-2027 ne représente que 0,4 % du PIB de l'UE, cela n'est pas suffisant ».
- Faire face à l'urgence : aide de crise mobilisée pour la première fois en 2022 : 500 millions, complétés par des crédits nationaux allant jusqu'à 200% du montant accordé.
- En 2022 : 4,6 milliards versés au secteur agricole sous forme d'aides d'Etat dans l'UE, en plus des centaines de milliards dépensés pour l'ensemble de l'économie qui concernent partiellement le secteur
 - > Gaspillage faute de stratégie commune
 - > Augmentation des distorsions de concurrence

3) Les PSN, une politique patchwork

- PSN = Plans stratégiques nationaux = déclinaison nationale de la PAC
- → dévoiement de la subsidiarité

 Rappel : la subsidiarité vise à un gain d'efficacité

Conséquences : des distorsions accrues

3) Les PSN, une politique patchwork

- 27 PSN, 27 agricultures différentes
- Chaque EM définit ainsi des éléments clés de la politique (objectifs, indicateurs, ciblage des aides, écorégimes ...)
 - En plus des effets des politiques nationales : directives (ex : nitrates), plans (ex : écophyto), Egalim, obligations propres (ex : cages, castration, interdiction ciblée de pesticides...)...

4) Dans cette PAC, qu'est-ce qui permet de répondre au besoin de souveraineté alimentaire ?

La souveraineté passe par le maintien de l'agriculture sur nos territoires, et doit donc intégrer la nécessité de garantir un revenu aux agriculteurs, stable et pérenne, afin de pouvoir espérer attirer de nouvelles générations.

4) Dans cette PAC, qu'est-ce qui permet de répondre au besoin de souveraineté alimentaire ?

- Mais la PAC est incapable de remplir un tel objectif.
- Le PSN France acte la nécessité de garantir un revenu aux agriculteurs, mais dissocie ce revenu de la rémunération du producteur.
- Le PSN tente maladroitement de contourner cette logique en mettant en avant la nécessité « d'encourager la couverture des risques de prix, notamment à travers la contractualisation » et la loi Egalim

4) Dans cette PAC, qu'est-ce qui permet de répondre au besoin de souveraineté alimentaire ?

- L'Europe est de plus en plus exigeante en termes d'environnement et de bien-être animal, mais continue à vouloir avancer dans la signature d'accords de libre-échange.
- Est-il normal d'exiger de nos producteurs des efforts toujours importants, sans contrepartie financière, pour exporter nos produits vertueux et en importer des moins chers, issus de méthodes que l'on refuse de voir appliquées sur notre sol ?

Est-il normal que le contribuable européen finance une alimentation de qualité pour d'autres pays ?

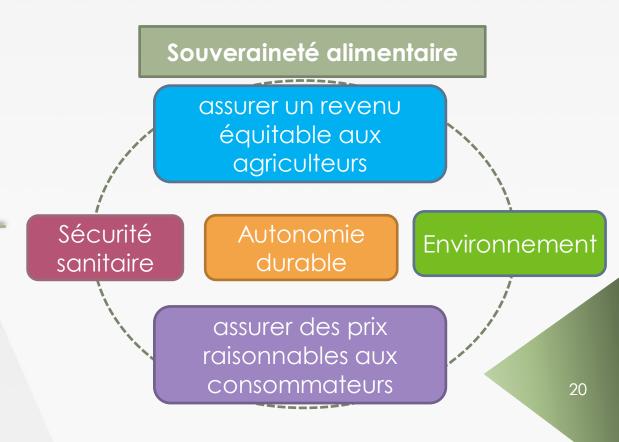
5) Notre vision

- Une réforme de la réforme urgente!
- Elaborées sur la base des réflexions menées par Momagri et des propositions développées depuis 2018
- Adaptées et retravaillées par rapport au contexte actuel qui remet au goût du jour les besoins d'autonomie, de stockage, et de préférence communautaire.

5) Notre vision

Le Traité de Rome, pas si loin des besoins actuels...

Traité de Rome accroître la productivité de l'agriculture assurer un niveau de vie équitable à la population agricole stabiliser les marchés garantir la sécurité des approvisionnements. assurer des prix raisonnables aux consommateurs



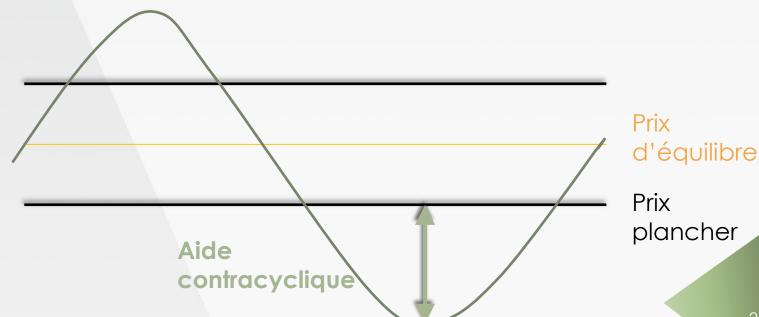
5) Notre vision

Les conditions de la transition agroécologique, une composante nécessaire de la souveraineté alimentaire :

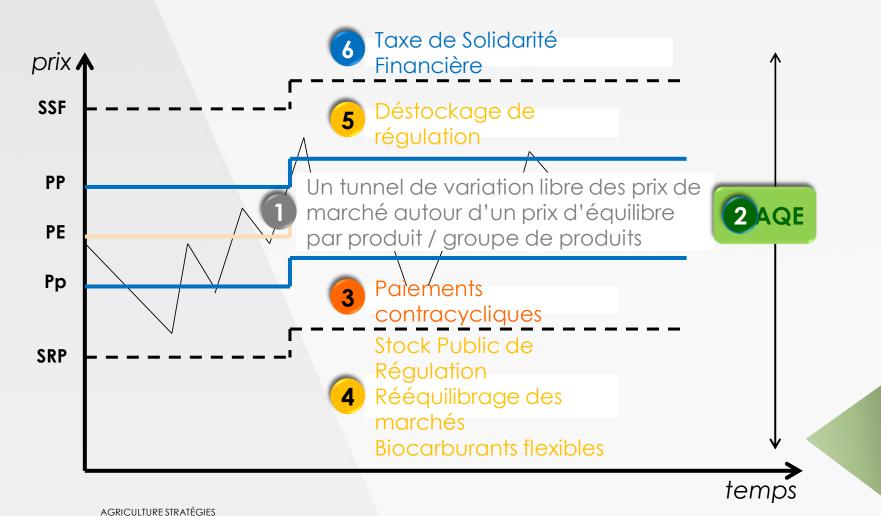
- Assurer un cadre et des revenus stabilisés aux agriculteurs pour leur permettre de prendre le risque du changement de pratiques
- Réorienter la consommation vers les produits issus de cette transition en ouvrant notamment largement le champ de l'aide alimentaire

- Une PAAC agricole et alimentaire centrée sur la gestion de l'offre et de la demande
- Qui mobilise des outils d'intervention puissants et efficaces : aides contracycliques, stocks stratégiques, quotas
- Qui valorise aussi notre production par une aide alimentaire renforcée et ciblée sur les produits communautaires

- Le déclenchement des aides contracycliques
 - Complément de prix = prix plancher prix de marché



 Les aides contracycliques, un outil efficace pour stabiliser les revenus agricoles



24

1er pilier actuel

- Aides découplées
- Aides couplées
- Intervention de marché

2ème pilier actuel

- Indemnités zones handicap naturel
- Aides à l'investissement et à l'installation
- Mesures agro-environnementales
- Soutien aux assurances

Nouveau Pilier 1

Gestion de l'offre et de la demande : intervention sur les marchés

- Programmes opérationnels /planification, maitrise de l'offre, contractualisation
- Aides contracycliques
- Aides couplées ciblées
- Intervention et stockage
- Flexibilisation des biocarburants
- Assurances climatiques

Nouveau Pilier 2

Transition environnementale et énergétique

- Contrats de transition environnementale et énergétique
- Aides couplées pour zones à handicap naturel
- Aides Qualité Europe pour compenser standards européens plus élevés

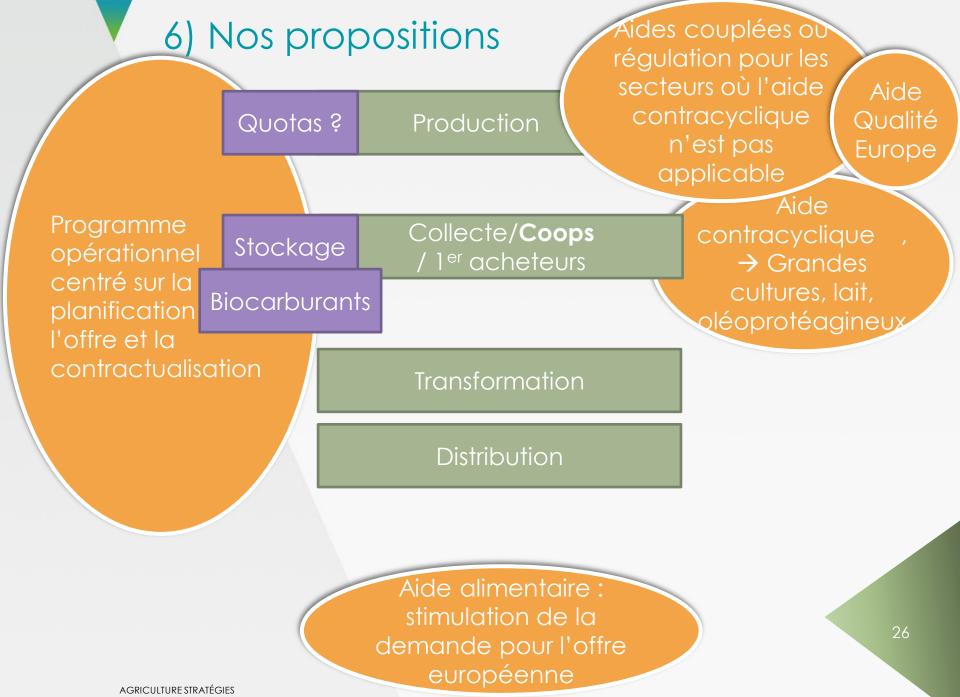
Nouveau Pilier 3

Investir dans le futur

- Renouvellement des générations
- Aides aux investissements nécessaires à :
- l'adoption de nouvelles pratiques
- la prévention des risques
- l'optimisation de l'utilisation de la ressource
- la compétitivité des entreprises
- Aide à la recherche variétale

Politique d'aide alimentaire

- Budget à définir, cofinancé par les Etats-Membres, adaptable aux circonstances exceptionnelles
- Implication des Régions et des associations dans sa gestion
- Intégration d'un volet d'éducation à l'alimentation



Prix hauts

Quotas ?

Production

Export

Prélèvement taxe

Aide: contracyclique

Stockage

Collecte/**Coops**/ 1^{er} acheteurs

Biocarburants

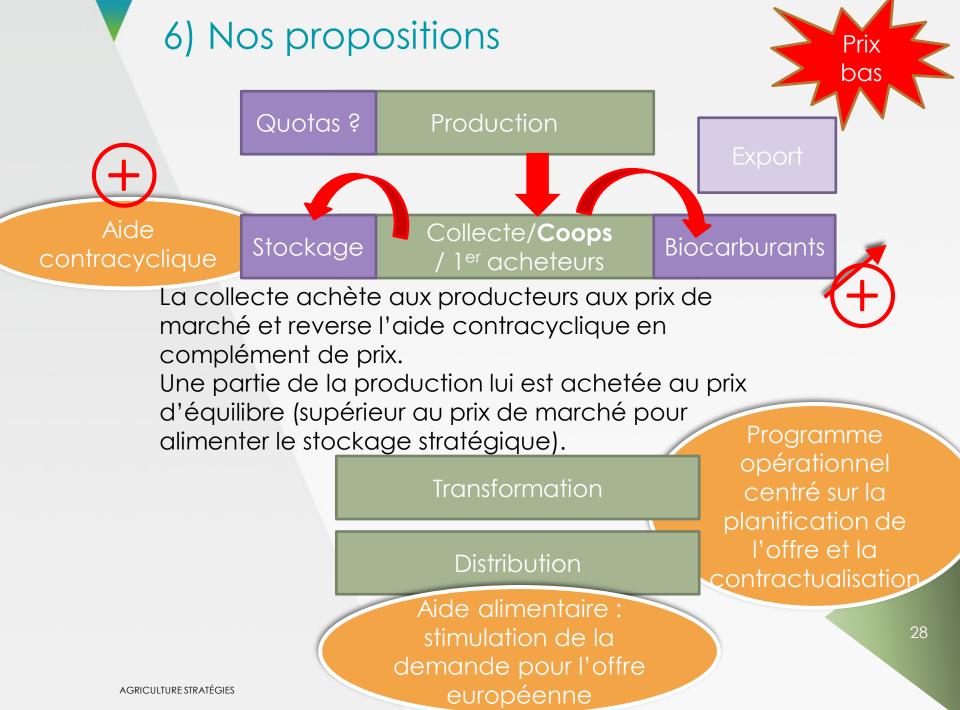
Le rachat de stocks publics à prix plancher permet à la collecte de diminuer son prix d'approvisionnement et de fournir l'aval à un prix inférieur au marché mondial

Transformation

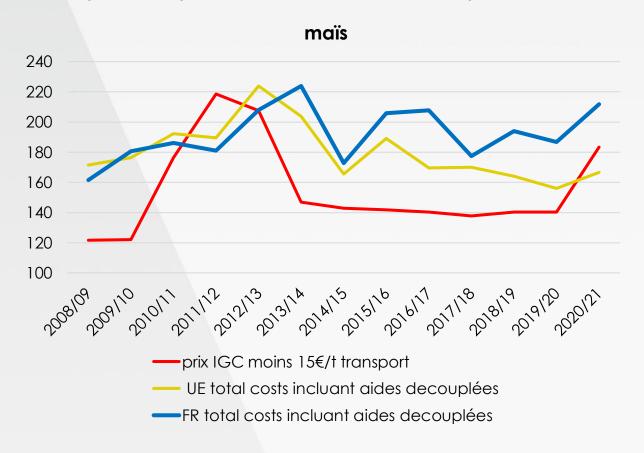
Distribution

Aide alimentaire : stimulation de la demande pour l'offre européenne Programme
opérationnel
centré sur la
planification de
l'offre et la
contractualisation

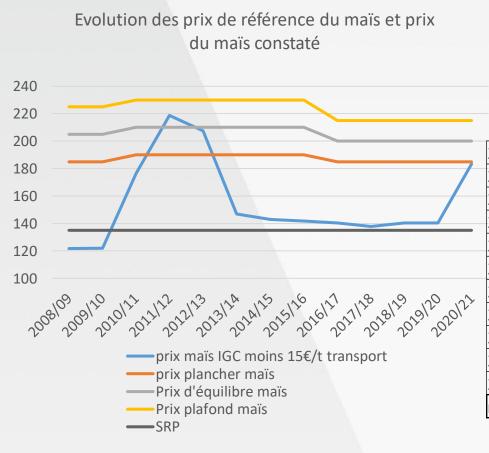
27



 L'exemple du mais : des coûts de production plus élevé que le prix de marché depuis 2013

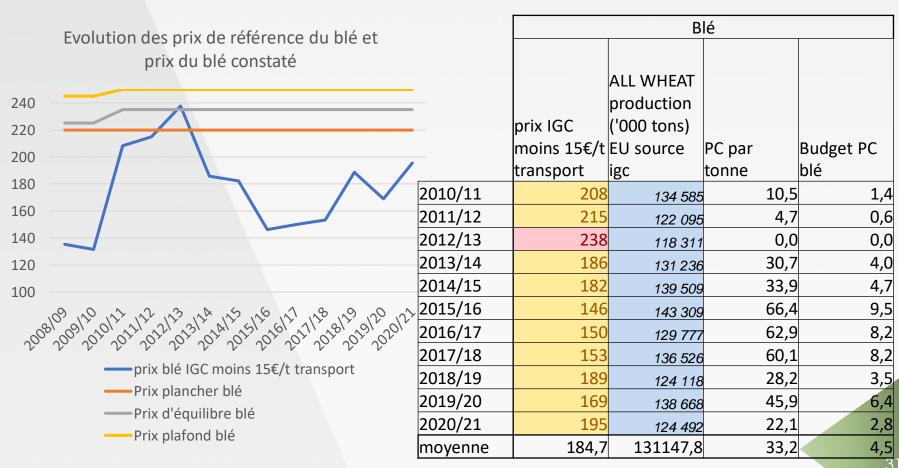


 L'exemple du mais: Des paiements qui se seraient déclenchés dès la campagne 2013/2014

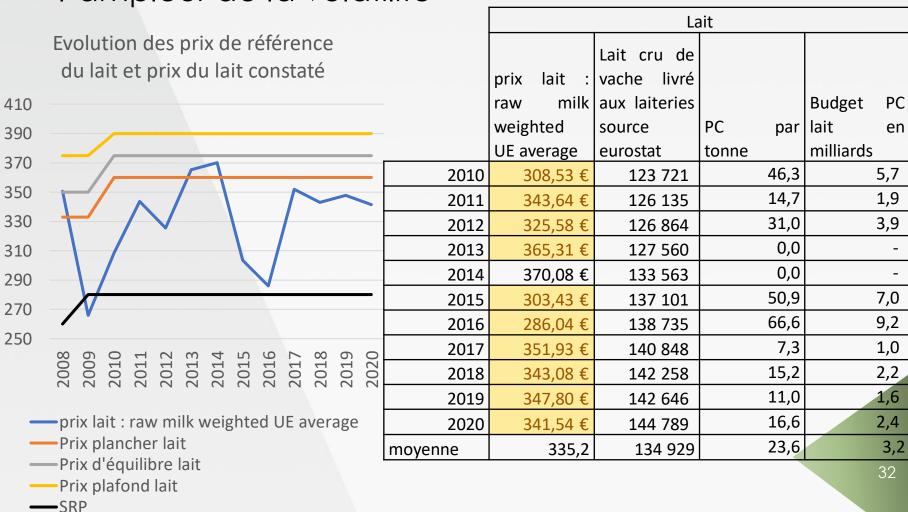


	Maïs				
		MAIZE			
		PRODUCTI			
	prix IGC	ON ('000			
	moins	tons)			
	15€/t	EU source	PC par	budget PC	
	transport	igc	tonne	maïs	
2010/11	176	55 770	12,2	0,7	
2011/12	219	66 030	0,0	0,0	
2012/13	208	56 255	0,0	0,0	
2013/14	147	62 143	38,7	2,4	
2014/15	143	76 155	42,4	3,2	
2015/16	142	59 009	43,4	2,6	
2016/17	140	62 625	40,1	2,5	
2017/18	138	64 797	42,4	2,7	
2018/19	140	66 989	40,1	2,7	
2019/20	140	68 075	40,1	2,7	
2020/21	183		4 -	0,1	
moyenne	161,5				

 L'exemple du blé : Des paiements qui se seraient déclenchés dès la campagne 2013/2014



 L'exemple du lait : Des paiements adaptés à l'ampleur de la volatilité



- Un budget en augmentation de 5 milliards/an 35 milliards sur 7 ans
- Réparti entre paiements contracycliques, aide à la qualité et paiements couplés

Paiements contracycliques (total)	12,9 milliards
Paiements contracycliques céréales	8,2 milliards
Paiements contracycliques oléagineux	1,5 milliards
Paiements contracycliques lait	3,2 milliards
Paiement Aide qualité Europe (AQE)	10,9 milliards
Paiements compensatoires couplés (total)	12,8 milliards
Paiement compensatoire couplé aux surfaces fourragères	8,0 milliards
Paiements compensatoires couplés pour les autres cultures de plein champ	1,1 milliard
Paiements compensatoires couplés pour l'horticulture et les cultures pérennes	1,5 milliards
Revalorisation de l'aide au maintien du troupeau vaches allaitantes	0,3 milliard
Aide au maintien des cultures en zone intermédiaire	1 milliard
Aide autoconsommation (élevage/métha)	0,9 milliard
Total	36,6 milliards

- Introduction de nouvelles aides couplées :
 - > Objectif : pas de perte par rapport à la situation antérieure
 - > Aide au maintien des surfaces fourragères : 140 €/ha
 - > Aide au maintien des cultures en zone intermédiaire pour compenser les faibles rendements liés aux handicaps naturels
 - Paiements compensatoires couplés pour les cultures qui n'ont pas d'aides contracycliques
 - Revalorisation de l'aide aux allaitants
 - > Aide à l'autoconsommation pour favoriser l'autonomie alimentaire
- Toutes les surfaces bénéficient de l'AQE: 75€/ha

 Tous les secteurs voient leur enveloppe budgétaire préservée ou augmentée

Exploitations spécialisées GC	Situation antérieure	Projet PAAC
Aide découplée	DPB: 7,8 Mrd	AQE: 2,7 Mrd
Paiements contracycliques		5,3 Mrd
Total	7,8 Mrd	8 Mrd

Exploitations spécialisées lait	Situation antérieure	Projet PAAC
Aide découplée	DPB : 5,8 Mrd	AQE: 1,4 Mrd
Paiements contracycliques		3,2 Mrd
Aide couplée à la surface fourragère		2,1 Mrd
Total	5,8 Mrd	6,7 Mrd

Conclusions

- L'alimentation est une arme géopolitique. L'UE doit s'adapter au contexte mondial et assurer l'avenir de son alimentation.
- Ces mécanismes de régulation limitent :
 - > 1) La variabilité des prix de vente des agriculteurs
 - 2) Les effets de la volatilité des prix pour l'ensemble de la filière

Conclusions

- Ces mécanismes de régulation permettent de :
 - > 1) Lisser dans la durée les revenus des agriculteurs
 - 2) Maintenir l'offre européenne compétitive face aux importations en période de prix bas grâce au ciblage de l'aide alimentaire
 - > 3) Contribuer à la régulation des prix mondiaux en proposant des alternatives aux collecteurs (stockage stratégique, biocarburants) aux seuls débouchés du marché extérieur
 - 4) Lisser l'offre par rapport aux besoins européens grâce au stockage, à la planification et à la contractualisation
 - 5) Pouvoir offrir une alimentation de qualité aux consommateurs européens à prix maîtrisés lors des crises

Conclusions

- Réhabiliter la préférence communautaire en développant notamment l'aide alimentaire en l'absence de droits de douane ou de clauses miroirs efficaces
 - Cibler une aide alimentaire européenne vers des produits dont l'origine des ingrédients et les étapes de transformation ont été réalisés en UE permettra de rendre plus compétitifs nos produits sans risque de revers économique
- La renationalisation n'est pas inéluctable.
 - Nécessité de redéfinir la subsidiarité et un cahier des charges européen
- Intégrer le besoin d'aide au développement industriel
 - Nos propositions incluent un besoin de développement et d'investissement de l'ensemble de la filière

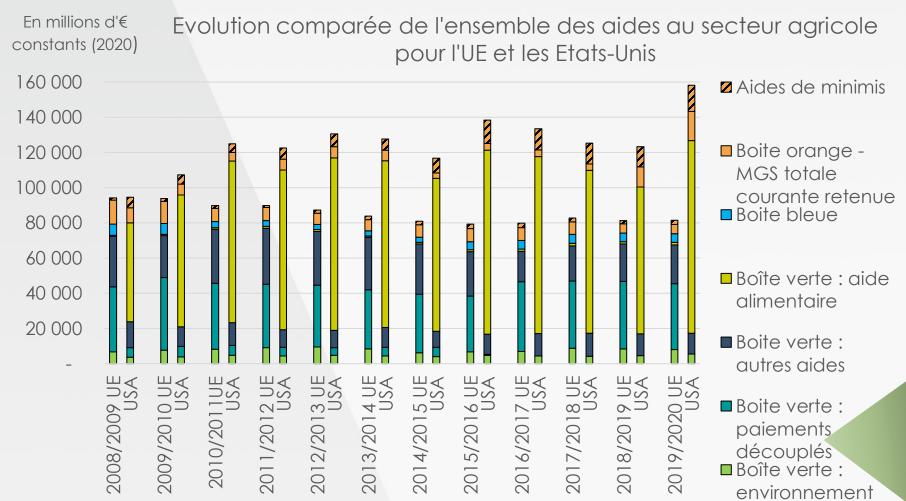
Merci de votre attention



7) Comparaison UE/USA

AGRICULTURE STRATÉGIES

Des propositions largement inspirées de l'exemple américain mis en œuvre depuis 2014



environnement

7) Comparaison UE/USA

- Aux Etats-Unis, l'aide alimentaire c'est 100 milliards par an (650 millions en UE) – 130/140 depuis la période Covid.
- Qui bénéficie de façon indirecte ET directe aux farmers: 30% de l'aide alimentaire finance des achats directs aux producteurs.
- En 2020, les farmers américains auront donc bénéficié de plus de 87 milliards de dollars d'aides directes et de rachat de produits